Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200072312-20240328-150099-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2024

Date de convocation :
22/03/2024

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

Conseillers en exercice : 101

Conseillers présents : 65

Conseillers votants : 88

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

****

Délibération n° CC/24-10

Comité Économique, Social et Environnemental de SNA : Compte-rendu d'activités 2021-2023

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le *22 mars 2024*, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, rue Jules Ferry - 27950 Saint-Marcel, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 28 mars 2024 à 19h00.

Etaient présents :

Patrick MÉNARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Michel ALBARO (BREUILPONT), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Renée MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Pascal JOLLY (GASNY), Sarah BOUTRY (GASNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Christian FOURNIAL (HARQUENCY), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Laurence MENTION (LE PLESSIS HEBERT), Jérôme PLUCHET (LE THUIT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Martine VANTREESE (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAEVE (MERCEY), Gérard PETIT (MEREY), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Pascal GIMONET (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Gilles AULOY (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Erika SIMEK (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Agnès MARRE

(SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Marie-Christine GINESTIERE (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Paola VANEGAS (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Pierre-Yves JOURDAIN (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE), Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE), Gilbert CODA (suppléant de Lorraine FERRE - HARDENCOURT COCHEREL), Bruno DUBOT (suppléant de Michel PATEZ - LA BOISSIERE), Florence ROPARS (suppléant de Jérôme FOUCHER - LA HEUNIÈRE)

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Geneviève CAROF à Madame Laurence MENTION
Madame Anne PROUVOST à Monsieur Christophe BASTIANELLI
Monsieur Michel CITHER à Monsieur Christian BIDOT
Monsieur Gilles LE MOAL à Monsieur Jérôme PLUCHET
Monsieur Vincent LEROY à Monsieur Pascal LEHONGRE
Madame Lydie LEGROS à Monsieur Guillaume GRIMM
Monsieur Serge FONTAINE à Monsieur Didier COURTAT
Madame Jessica RICHARD à Monsieur Christian LE PROVOST
Madame Véronique BABIN PREVOST à Madame Martine VANTREESE
Monsieur Michel LAGRANGE à Monsieur Patrick LOSEILLE
Monsieur Bernard LEBOUCQ à Monsieur Serge COLOMBEL
Monsieur Hervé PODRAZA à Madame Pieternella COLOMBE
M. Jean-Marie MBELO à Mme Léocadie ZINSOU
Mme Nicole BALMARY à Mme Paola VANEGAS
M. Olivier VANBELLE à Mme Catherine DELALANDE
M. Christopher LENOURY à Mme Patricia DAUMARIE
Mme Sylvie GRAFFIN à Mme Dominique MORIN
M. Youssef SAUKRET à M. Jérôme GRENIER
M. Denis AIM à M. Yves ETIENNE
M. Raphaël AUBERT à Mme Marie-Christine GINESTIERE
M. Gabriel SINO à Madame Martine SEGUELA
Madame Catherine MIKLARZ à Madame Annick DELOUZE
Monsieur Jean-Pierre TAULLÉ à Madame Aline BERTOU

Absents :

Madame Lydie CASELLI
Monsieur Dominique DESJARDINS BROSSEAU
Monsieur Jean-Luc MAUBLANC
Monsieur Laurent LEGAY
Monsieur Xavier PUCHETA
Monsieur Claude LANDAIS
Monsieur Jean-Pierre SAVARY
Monsieur Rémi FERREIRA
Madame Héléna MARTINEZ
Monsieur Patrick DUCROIZET
Madame Lorraine FERRE
Monsieur Michel PATEZ
Monsieur Jérôme FOUCHER

Secrétaire de séance : Patricia DAUMARIE

Le Conseil Communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC21-111 du 18 novembre 2021 définissant les Modalités de consultation du CESE et d'association de la population ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant la présentation au conseil du compte-rendu d'activités du CESE-SNA ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De prendre acte du projet de compte-rendu d'activités du CESE-SNA pour les années 2021-2023 en annexe à la présente délibération ;

Article 2 : La présente délibération sera mise en ligne sur le site Internet 'sna27.fr', et adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Signé électroniquement par
Le Président

Frédéric DUCHÉ

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Ensemble, Construisons l'Agglo de demain

Rapport d'activités 2021-2023

CESE-SNA

Photo crédit agence d'architecture MWAH

Sommaire

1 Synthèse....3
Partie 1 Le CESE-SNA, c'est quoi ? Le CESE-SNA ça sert à quoi ?....4
1.1 Cadre légal du Conseil de Développement....5
1.2 Qui peut devenir membre du CESE-SNA de l'agglomération....6
1.3 Rôle et missions du CESE-SNA-SNA définis dans le cadre de la mandature....6
1.3.1 Rôle du CESE-SNA-SNA....6
1.3.2 Missions du CESE-SNA- SNA....7
1.3.2.1 Apporter une contribution (produire des études et formuler des avis sur les politiques publiques du territoire de SNA....8
1.3.2.2 Produire du débat public....8
1.3.2.3 Partager et diffuser des connaissances sur les questions intercommunales – contribuer à l'éducation populaire....9
1.3.2.4 Porter des actions et des projets....9
1.3.2.5 Assurer une fonction de catalyseur des initiatives et projets des associations et plus globalement des forces vives du territoire....9
Partie 2 Les contributions du CESE-SNA-SNA....10
2.1 Contributions du CESE-SNA....11
2.1.1 Apporter une contribution (produire des études et formuler des avis sur les politiques publiques du territoire de SNA....11
2.1.1.1 Projet d'aménagement stratégique du SCOT....11
2.1.1.2 Synthèse des plans et contrats....12
2.1.1.3 Contribution à l'élaboration de l'appel à candidature du nouveau programme Leader 12
2.1.2 Produire du débat public....12
2.1.2.1 L'acceptabilité écologique....12
2.1.3 Porter des actions et des projets et assurer une fonction de catalyseur des projets et actions des associations et plus globalement des forces vives du territoire. 13
2.1.3.1 Dossier Terra Banka....13
2.1.3.2 Projet de culture scientifique....14
2.1.4 Partager et diffuser des connaissances sur les questions intercommunales – contribuer à l'éducation populaire....16
2.1.4.1 Réunions publiques participatives....16
2.1.4.2 Conception de la plaquette de présentation du CESE-SNA et du site Internet..16

Synthèse

Après la période COVID, il a semblé important au CESE-SNA de revisiter le diagnostic de territoire au travers des différents contrats et plans, à court et moyen terme. Mais aussi de repérer les acteurs tant privés que publics, les partenaires ainsi que les différents dispositifs financiers.

Ceci afin de ne pas se substituer à des actions ou projets en cours de réalisation et de pouvoir détecter des secteurs ou des thèmes porteurs de projets potentiellement réalisables.

La période COVID ayant fortement altérée la présence des participants aux réunions du CESE-SNA, nous avons tenté de nous reposer à la fois sur les participants au grand débat et sur les référents écologie (450 emails de présentations et d'invitations).
Sans grand succès, alors que les réflexions soulevées lors de ces réunions étaient proches de celles du diagnostic de territoire.

Une remarque peut expliquer cet éloignement. Depuis 2019, les habitants de quelques communes se sont regroupés en association de participation citoyenne pour traiter des questions locales. De fait, ils privilégient les problématiques communales, les déconnectant de la politique de l'agglo. De plus, le CESE-SNA apparait comme une couche supplémentaire dans le mille-feuilles des propositions de commissions et autres regroupements.

C'est pourquoi nous avons mis en place des rendez-vous avec les communes pour expliquer lors d'un conseil municipal le rôle et la fonction du CESE-SNA, celui-ci pouvant être le relai entre associations et agglo afin de rendre compte de leurs réflexions et d'éventuellement soutenir des projets de réalisation. Une plaquette a été distribuée à cet effet pour illustrer les initiatives du CESE-SNA, ses objectifs et son organisation.

Concrètement le CESE-SNA à ce jour est composé de 1O membres, dont 8 se réunissent en bureau pour une réflexion collective.

Année 22 : 10 réunions de bureau ; 4 présentations aux Conseils municipaux ; 1 présentation dans une association ; 3 réunions SNA dont une avec le Président ; 2 réunions publiques participatives. Réunions « Terra Banka »

Année 23 : 7 réunions de bureau ; 3 présentations aux Conseils municipaux ; 3 présentations dans des associations ; 4 réunions SNA dont une avec le Président.

Partie 1

Le CESE-SNA, c’est quoi ?

Le CESE-SNA, ça sert à quoi ?

1.1 Cadre légal du Conseil de Développement

Créés historiquement, pour mettre en œuvre une démocratie plus participative et un développement plus durable (soutenable) et harmonieux, par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, dite loi Voynet, les Conseils de Développement ont vu leur rôle et missions renforcés par la Loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015) article 88 qui acte :

- Un abaissement du seuil de mise en place d'un conseil de développement de 50 000 à 20 000 habitants
- Une diversification de la composition des conseils de développement
- Un élargissement des missions des conseils de développement
- Une reconnaissance des capacités d'auto-saisine
- Une clarification des relations avec l'intercommunalité qui « veille aux conditions du bon exercice des missions du Conseil »

Les dispositions concernant les Conseils de développement sont maintenant inscrites dans le Code Général des Collectivités Territoriales, en lieu et place de la loi Voynet.

Le CESE-SNA de la Communauté d'Agglomération : instance de la démocratie participative

La transformation du Conseil de Développement de la CAPE (Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure) en un Conseil Économique, Social et Environnemental de la Communauté d'Agglomération a été motivée par une ambition, organiser la concertation et animer la participation citoyenne au service du projet de territoire de l'Agglo. Ce changement de nom permet aussi au citoyen de mieux comprendre le champ d'action du Conseil de Développement.

L'évolution de la relation entre les citoyens et les structures collectives dont ils dépendent, implique une nouvelle forme de coopération entre élus et électeurs. La montée des principes de gouvernance territoriale, de démocratie participative et des dispositifs de concertation traduit l'aspiration à de nouvelles formes de pilotage ou de gestion et demande la recherche d'outils adaptés, au service du développement des territoires, de leur permanence et des projets qui les animent.

Des formes de concertation de plus en plus élaborées se mettent en place dans une double logique de participation citoyenne. Une participation citoyenne de type descendante, (associations ou comités de quartier, d'usagers, d'action sociale ou culturelle, ateliers d'urbanisme...) où les pouvoirs ouvrent des espaces de dialogue et d'explication, cette logique est une logique de l'offre qui présente une limite car elle recrée de la représentation : certaines personnes parlent au nom des autres, elles sont reconnues de par leur capacité à participer qui ne fonde pas pour autant leur légitimité. L'autre forme de participation citoyenne est ascendante, fondée sur la demande, elle cherche à stimuler l'expression, favoriser l'initiative, encourager l'élaboration de projets. Elle valorise l'expérience et les talents des citoyens pour imaginer des réponses nouvelles, complémentaires des politiques publiques. Ces deux logiques doivent être activées simultanément pour tenter de faire vivre une dynamique de participation. Il est en effet important de créer des espaces de dialogues ou la présentation des lignes politiques des élus est expliquée, mais il est tout aussi essentiel d'écouter les initiatives, les propositions et d'accompagner les projets des citoyens. C'est la vocation du CESE-SNA qui est une assemblée du temps long, son action ambitionne de partir des expériences individuelles pour construire une parole, un projet collectif et commun et d'être un outil de prospective au service du territoire.

Au sein du CESE-SNA, le débat s'organise de façon sereine, autonome et libre pour permettre la formation et l'information citoyenne, sans interférence avec les responsabilités exécutives. La

démarche de réflexion engagée par le CESE-SNA est citoyenne, indépendante, non technocratique. Ses propositions sont spontanées et bénéficient d'une grande liberté de ton. Elles sont empruntes d'audace et d'imagination, l'originalité ne devant pas constituer un frein. Cette liberté résulte, en grande partie, de l'hétérogénéité de l'origine des participants, tant dans leur sociologie que dans leurs activités, mais aussi d'un mode de fonctionnement librement déterminé par les groupes de travail. Le CESE-SNA est une instance qui se nourrit de l'investissement de ses membres. En ce sens, il est un antidote à l'individualisme, au repli sur soi et à l'égoïsme.

1.2 Qui peut devenir membre du CESE-SNA de l'agglomération

Le groupe de pilotage est composé de 8 personnes, Ce groupe est la véritable cheville ouvrière du CESE-SNA, qui produit en se nourrissant des idées, réflexions et propositions des membres participants aux diverses assemblées….

Le CESE-SNA est composé d'hommes et de femmes de toutes sensibilités politiques animés d'un même esprit, l'intérêt général du territoire. Ils partagent une ambition commune : contribuer aux processus décisionnels du territoire et co-construire son avenir.

Toute personne qui dispose d'un peu de temps pour travailler pour le territoire et qui partage ces valeurs peut devenir membre du CESE-SNA.

Les candidatures peuvent être déposées sur le site internet du CESE-SNA :

https://CESE-SNA-sna.fr/contact/

ou formulées auprès du pôle Développement et Transition de SNA

Seine Normandie Agglomération

12 rue de la Mare à Jouy

27120 Douains

Tél : 02 32 53 50 03

Les candidatures sont examinées par le groupe de pilotage pour suite à donner.

1.3 Rôle et missions du CESE-SNA-SNA définis dans le cadre de la mandature

1.3.1 Rôle du CESE-SNA

Le CESE-SNA est une instance consultative. Le pouvoir décisionnel relève des élus du Conseil communautaire de SNA.

Le CESE-SNA a pour ambition de produire une vision à long terme du territoire, au-delà des échéances électorales. Il formule ses avis et propositions pour l'exécutif ou les élus du Conseil communautaire, sur saisine du président ou du conseil communautaire ou bien sur autosaisine. Il peut s'autosaisir de toute question relative à l'avenir du territoire afin de faire émerger des propositions.

Ainsi, le CESE-SNA est une instance ouverte qui favorise l'expression de toutes les forces vives du territoire, acteurs des milieux socioprofessionnels et associatifs, personnalités qualifiées, citoyens volontaires.... Il organise des rencontres, stimule, recueille et confronte les points de vue, produit de l'intelligence collective au service de l'intérêt général et du « bien commun » pour livrer des éléments de nature à alimenter la réflexion des élus et la construction collective d'un projet pour le futur.

Il participe de la gouvernance du territoire

Par ailleurs le CESE-SNA recherche les talents, compétences, expertises et bonnes pratiques et stimule l'implication des acteurs autour de projets fédérateurs et structurants pour le territoire. Le CESE-SNA contribue à la promotion du territoire, il valorise et vivifie le patrimoine local.

Enfin, le CESE-SNA est une instance qui a vocation à dépasser les frontières du territoire pour coopérer avec les territoires voisins afin de susciter les échanges permettant le partage des savoir-faire aux échelles régionales et interrégionales.

1.3.2 Missions du CESE-SNA

Le champ d'action du CESE-SNA recouvre l'ensemble des politiques publiques.
Les missions du CESE-SNA se résument ainsi :

- Apporter une contribution (produire des études et formuler des avis sur les politiques publiques du territoire de SNA)
- Produire du débat public
- Partager et diffuser des connaissances sur les questions intercommunales – contribuer à l'éducation populaire
- Porter des actions et des projets
- Assurer une fonction de catalyseur des projets et actions des associations et plus globalement des forces vives du territoire.

Au travers de ses missions, le CESE-SNA doit faire progresser la participation citoyenne, Il doit contribuer à libérer la parole des publics peu présents dans les conseils et apporter aux élus une meilleure connaissance du territoire. Pour ce faire, il doit :

- Rechercher l'expression des jeunes, des personnes âgées, des personnes défavorisées ou en état de précarité. Il pourra être pertinent d'aborder ces publics avec des thématiques basiques (l'habitat, la maîtrise de l'énergie.....)
- Faire participer à l'élaboration des réflexions prospectives, ceux qui auront 35 / 40 ans en 2030 qui seront aux affaires et qui sont concernés par l'avenir du territoire, en impliquant les volontaires du service civique, les étudiants...
- Expliquer et relayer auprès de la population les politiques menées par SNA
- Relayer auprès des élus de SNA les points de vue de la société civile sur les grands thèmes qui fondent le développement et l'attractivité du territoire.
- Sensibiliser et mobiliser la population.

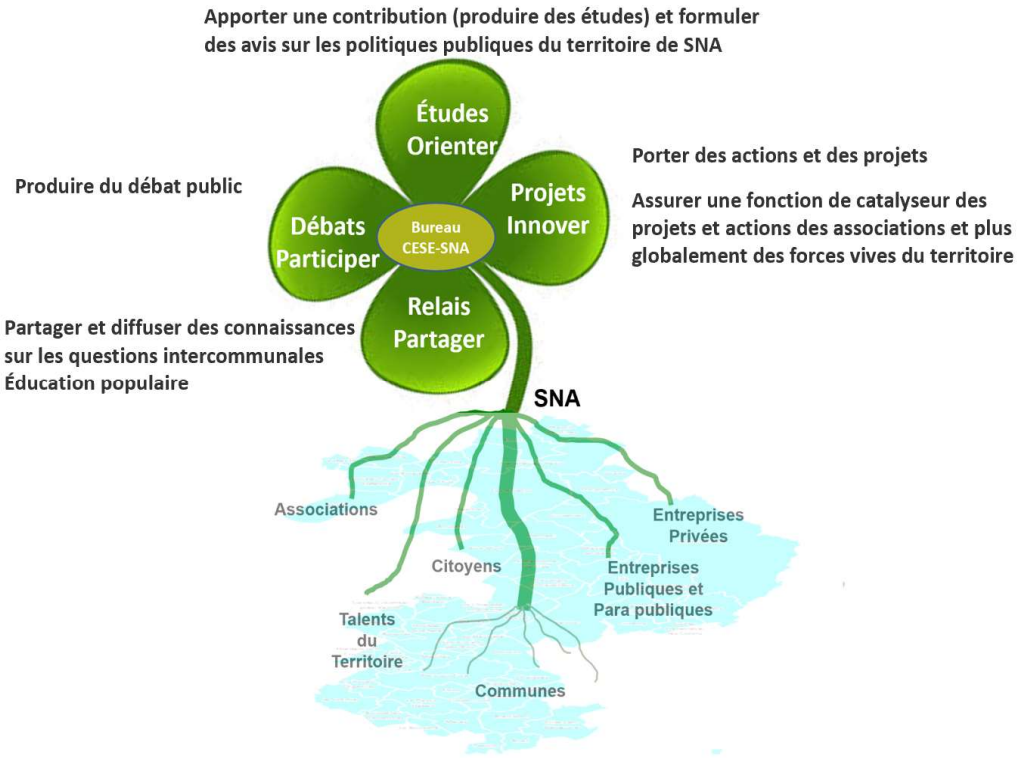

1.3.2.1 Apporter une contribution (produire des études et formuler des avis sur les politiques publiques du territoire de SNA)

Contribuer à l'élaboration de stratégies et de plans d'action, (liste non exhaustive) :

- Le diagnostic partagé du territoire
- Le projet de territoire de SNA
- Le contrat de territoire 2023-2027
- Le Schéma de Cohérence Territoriale de SNA
- Le Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont :
    - Le plan d'action pour un territoire 100% ENR en 2040
    - Le Plan Alimentaire Territorial
- Le Contrat de Transition Écologique (CTE)
- La Trame verte et bleue
- .....

Participer à l'évaluation de ces plans d'action.

1.3.2.2 Produire du débat public

Afin notamment de palier l'absence de conseils de quartier en milieu rural, le CESE-SNA s'attache à favoriser l'expression des citoyens sur tous les sujets d'amélioration de la vie quotidienne sur le territoire. Ces réflexions portent aussi bien sur l'urbanisme, le logement, les conditions de vie, de transport, d'éducation ... L'objectif est de renforcer le lien entre les habitants, lutter contre les inégalités d'accès, le sentiment de fracture territoriale afin, in fine, de renforcer un sentiment de bien vivre sur le territoire.

Le CESE-SNA s'emploie à produire du débat, organiser la remontée des besoins et accompagner les projets pouvant changer durablement la vie quotidienne de la population.

1.3.2.3 Partager et diffuser des connaissances sur les questions intercommunales – contribuer à l'éducation populaire

Dans un monde en mutation accélérée, transition économique, révolution numérique, transition écologique, révolution énergétique, transition démographique, … il est bien difficile d'élaborer des stratégies ou des schémas directeurs.
Une des missions du CESE-SNA consiste à identifier les thèmes et enjeux qui peuvent éclairer un avenir souhaitable pour le territoire puis, de produire du débat public (conférences-débat, soirées débat, ateliers débat, cafés citoyens …) associant les meilleurs experts sur ces sujets.

1.3.2.4 Porter des actions et des projets

Sur un territoire en transition démographique, économique et écologique, le CESE-SNA ne peut se contenter de produire des avis ou des études, il doit impérativement mettre la société civile en « mode projet ». En effet, libérer l'initiative, détecter les porteurs, accompagner l'écriture et la mise en œuvre de projets peut non seulement constituer un formidable démultiplicateur de l'action publique mais également permettre d'inventer de nouveaux modes d'action, d'inventer des solutions nouvelles, locales, pour réussir la transition vers un territoire résilient.
Le CESE-SNA s'attache donc à mobiliser l'énergie et les talents des citoyens autour de « projets fédérateurs ». Un projet fédérateur est un projet constitué de plusieurs sous projets indépendants les uns des autres mais qui ont une thématique commune (ex : Le spatial, la Seine, La citoyenneté…)

1.3.2.5 Assurer une fonction de catalyseur des initiatives et projets des associations et plus globalement des forces vives du territoire

Le CESE-SNA s'efforce d'identifier, catalyser et promouvoir l'apport des petites associations dans la société.
Les associations constituent un relais essentiel des collectivités pour la mise en place de politiques publiques territoriales.
Donner corps à une initiative, donner l'envie de travailler à plusieurs associations autour d'un même projet, organiser le partage des compétences pour donner plus d'ampleur à un projet, accroître la visibilité des associations, etc. : les raisons qui poussent à vouloir mettre sur pied des événements inter-associatifs sont nombreuses.

Partie 2

Les contributions du CESE-SNA

2.1 Contributions du CESE-SNA

2.1.1 Apporter une contribution (produire des études et formuler des avis sur les politiques publiques du territoire de SNA

- Projet d'aménagement stratégique du SCOT
- Synthèse des différents plans et contrats
- Contribution à l'élaboration du nouveau programme Leader

2.1.1.1 Projet d'aménagement stratégique du SCOT

Le CESE-SNA acte que le Projet d'Aménagement Stratégique de SNA est totalement dans l'air médian du temps en France en prenant en compte dans son analyse le Développement Durable sous tous ses aspects sociétaux, cohérent dans ses axes car il s'appuie globalement sur l'évolution de la société France et sur les actions engagées par le territoire depuis quelques années, qui depuis ont progressé (rénovation énergies, reconquêtes des friches, Seine…)

Le CESE-SNA insiste sur la nécessité de conduire un développement économique ambitieux, équilibré, respectueux des hommes et des ressources, au bénéfice de l'ensemble du territoire, zones urbaines comme zones rurales, en activant les 4 leviers que sont les développements productifs endogènes (à privilégier) et exogènes et les développements de l'économie résidentielle, endogène et exogène. Il apparaît au CESE-SNA impératif de prioriser cette dimension seule capable de procurer à SNA les ressources qui lui garantiront dans le temps sa capacité à financer les services attendus par les habitants des zones rurales et urbaines et par les entreprises.

Le diagnostic ne fait pas mention de la situation de la santé dont les indicateurs montrent qu'elle est défavorable tant pour ce qui concerne la densité des professionnels de santé, que pour le déficit de l'offre de soins et la difficulté de l'accès aux soins, problèmes particulièrement cruciaux lorsqu'ils sont mis en perspective avec le vieillissement de la population.

Le diagnostic n'a pas relevé la faiblesse de l'Économie Sociale et Solidaire sur notre territoire et le manque de structures d'insertion.

Le PAS devrait considérer comme indispensable de développer une démarche intégrant fortement les approches conjuguées d'attractivité et de marketing territorial permettant aussi de mettre en exergue la convivialité du territoire afin de gommer son déficit de notoriété.

Le handicap majeur de SNA réside dans ses faibles ressources financières résultant du choix fait en 2003 de voir l'agglo (la CAPE) comme une agglo de services à la population et non comme une agglo animatrice et facilitatrice du développement économique du territoire. SNA devrait se doter d'une équipe d'ingénierie territoriale à la hauteur des ambitions de l'agglomération afin de lutter à armes égales avec les territoires limitrophes.

La rédaction du document devrait être expurgée du vocabulaire technocratique compréhensible des seuls experts. C'est en effet un document de prospective à 20 ans sur le devenir du territoire, il doit pouvoir être lu et compris par le plus grand nombre d'habitants tout comme par les élus.

2.1.1.2 Synthèse des plans et contrats

A la lecture du CRTE, nous avons déterminé quatre axes sur quatre territoires : le développement de l'axe Seine, l'affirmation de l'identité du territoire, le territoire éco responsable et le mieux vivre ensemble. La diversité des territoires, alliant une ville centre et des espaces agricoles, rend complexe la mise en place d'actions identiques. Il semble pourtant qu'en commun, ils aient pour préoccupations : la valorisation du patrimoine, l'alimentation, la gestion des déchets et la valorisation d'un tourisme responsable des enjeux climatiques.

Des thèmes connexes s'ajoutent : la problématique de la mobilité, de la santé et de l'emploi.

***Production de l'étude** : « La transition écologique au cœur de l'action de SNA », 11 domaines ciblés et 174 propositions d'actions concrètes.*

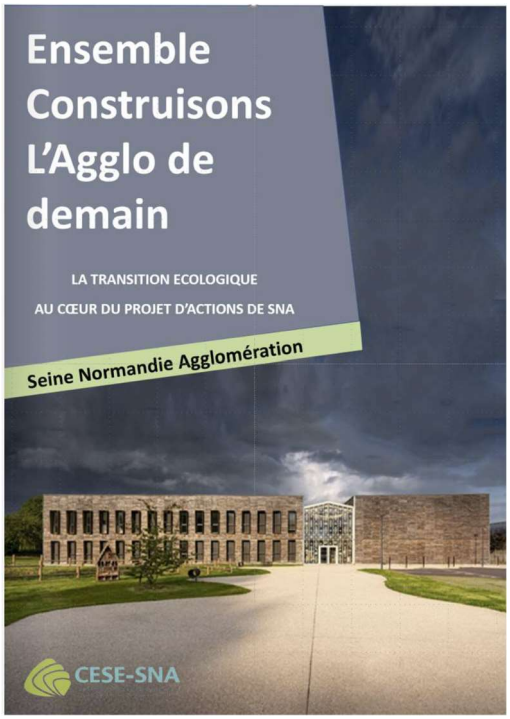

SOMMAIRE

OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROPOSITIONS 5
TABLEAUX DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS PAR DOMAINE 7
ANALYSES - PROPOSITIONS PAR DOMAINE 19
ALIMENTATION 20
ENERGIES RENOUVELABLES 24
RENOVATION DU BÂTI ET CONSTRUCTION ECO-RESPONSABLE 28
MOBILITES 36
REDUCTION DES DECHETS 39
EAU 44
BIODIVERSITE 48
TRAVAIL – EMPLOI - FORMATION 53
FINANCE 61
ECONOMIE LOCALE 65
ACCEPTABILITE DE LA TRANSITION PAR LES HABITANTS 69

2.1.1.3 Contribution à l'élaboration de l'appel à candidature du nouveau programme Leader

(GAL du Vexin Normand 2023 – 2027)

Participation aux séminaires élus / conseils de développement des Andelys pour poser les bases de la stratégie du GAL du Vexin-Normand.

2.1.2 Produire du débat public

- L'acceptabilité écologique (deux réunions publiques)
- Réflexion sur la mobilité dans l'agglo

2.1.2.1 L'acceptabilité écologique

Le CESE-SNA a organisé 2 Rencontres débats :

- Vernon
    - 29 juin : Vernon, Manufacture des Capucins, 25 personnes
    - Thèmes abordés : Acceptabilité, Alimentation, Déchets, Eau

- Les Andelys
    - 28 septembre : Les Andelys, Mairie, 25 personnes
    - Thèmes abordés : Acceptabilité, Alimentation

Il s'avère que les habitants qui se sont déplacés pour participer à ces réunions sont des citoyens déjà engagés dans la transition écologique, il n'ont donc pas de frein à entrer dans l'action puisqu'ils y sont déjà. De fait, le débat a été tronqué et les enseignements à en tirer ont déjà été identifiés dans l'étude du CESE-SNA : « La transition écologique au cœur de l'Action de SNA », pages 69 à 73.

2.1.3 Porter des actions et des projets et assurer une fonction de catalyseur des projets et actions des associations et plus globalement des forces vives du territoire.

Le CESE-SNA a travaillé sur deux dossiers :

- Le dossier Terra Banka – une startup qui développe un projet autour de la résilience alimentaire d'un territoire
- Un projet de culture scientifique relatif à la mise en valeur du patrimoine spatial du territoire

2.1.3.1 Dossier Terra Banka

La résilience, qui comprend la notion d'autonomie dans son acceptation la plus large est une préoccupation de toutes les populations. Elles cherchent à anticiper, à s'adapter et à résister aux crises, puis à rebondir. C'est particulièrement vrai pour ce qui concerne la résilience alimentaire des populations urbaines. La mission du collectif Terra Banka est de modéliser et proposer des solutions pour augmenter la résilience alimentaire par l'agroécologie. Nous observons et recensons les bonnes pratiques. Nous imaginons avec les acteurs locaux les modèles les plus adaptés. Nous mettons à leur disposition des outils pour obtenir des résultats tangibles.
L'objectif de Terra Banka était de confronter son projet aux réalités d'un territoire en l'occurrence SNA, afin d'apprécier sa capacité à répondre aux besoins des habitants et acteurs de la chaîne alimentaire.

Rappel du contexte : Sur la base des projets portés par monsieur Philippe Clery Melin (la ferme de POL ……) Terra Banka propose une plateforme digitale au travers d'une Guilde qui permet de mettre en relation les producteurs, les transformateurs, les acheteurs…

En synthèse, le projet de Philippe Clery Melin n'ayant pas trouvé son chemin, Terra Banka a perdu le fondement du sien.

Terra Banka cherche un terrain d'expérimentation mais ne semble pas connaître les possibilités du territoire et les acteurs déjà présents comme AGRILOCAL….

A ce jour, le projet doit être repensé sur la base de la connaissance des modes de fonctionnement de la restauration collective. En effet, 60 % du marché de l'alimentaire passe par la grande distribution. La meilleure porte pour avancer est de passer par les collectivités :

- Mairies pour les écoles
- Département pour les collèges
- Région pour les lycées

L'objectif in fine est d'inventorier les pratiques du territoire et de voir si la plateforme digitale de la Guilde peut trouver sa place.

Le CESE-SNA a fourni à Terra Banka des éléments sur la connaissance du territoire et informé qu'il n'entre pas dans ses missions d'être un acteur de la guilde imaginé par Terra Banka.

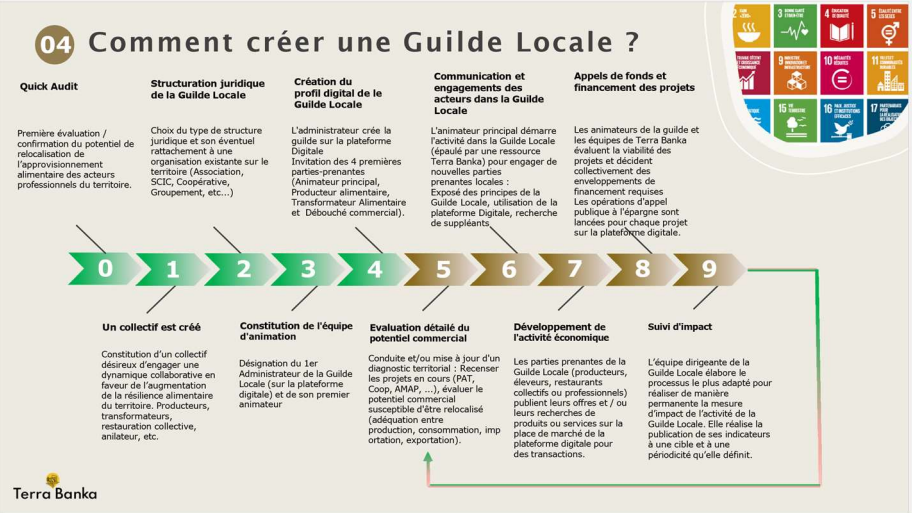

2.1.3.2 Projet de culture scientifique

L'année de Présidence de la Communauté des Villes Ariane par Vernon pour 2023 a amené le CESE-SNA a engager une réflexion sur la pénétration de la connaissance du rôle qu'avait joué et que joue encore le territoire dans l'aventure spatiale européenne. Le constat est que ce pan de l'histoire et de l'activité économique actuelle du territoire est méconnu d'une grande partie des habitants alors qu'il est un élément constitutif de l'ADN du territoire. Le CESE-SNA s'est interrogé de savoir si des actions étaient engagées par la société civile pour valoriser le patrimoine spatial du territoire (passé, présent, futur…). Plusieurs projets existaient et se développaient indépendamment les uns des autres alors qu'ils visent un même objectif, permettre au grand public et particulièrement aux jeunes de découvrir le rôle du territoire et de Vernon dans la conquête de l'Espace, les apports du spatial pour la connaissance de notre planète, les apports du spatial dans notre vie quotidienne.
Le CESE-SNA a mis ces projets en relation afin de gagner en synergie.

Les projets identifiés sont :

- Le projet « European Space Heritage » (ESH) dont la finalité est de développer **le lien Armée Nation** en utilisant le patrimoine aérospatial présent à Vernon dans une interaction jeunes et encadrants du territoire **comme outil de mémoire.** Le projet vise à mettre en valeur et dynamiser dans ses dimensions, industrielles, scientifiques, éducatives, la mémoire vivante de Vernon, à mettre en lumière son importance stratégique dans l'aventure spatiale européenne**,** à valoriser **l'apport scientifique et technologique des ingénieurs allemands venus travailler au sein des équipes françaises**. En s'appuyant sur **toutes les forces déjà présentes**, sur les espaces et les ressources logistiques déjà existants, l'ambition est de **créer un espace interactif des technologies**

et des projets aérospatiaux comprenant :

- une zone atelier pour la remise en état des matériels,
- une zone exposition pour présenter les matériels au grand public. Au cœur de cette zone exposition, un espace conférence d'une capacité de 250 places environ.
- en complément et à terme, un centre de ressources pour la conservation, la valorisation et la transmission des objets mémoriels (témoignages, photos, écrits, vidéos, films…), des archives permettant à chacun de découvrir et s'approprier l'histoire et les technologies aérospatiales ainsi que leur importance dans le **maintien de la souveraineté de la France et de l'Europe**.;

Le projet s'appuie sur la **mobilisation des forces vives du territoire, jeunes, anciens, équipes en activité. L'ambition est de rendre le territoire normand de SNA fier** de continuer à porter et **d'incarner le meilleur de cette aventure scientifique et humaine européenne**.

Le projet est lancé avec la création d'un échelon vernonnais de la Réserve Citoyenne Patrimoniale de l'Armée de l'Air et de l'Espace. Il mobilise déjà comme partenaires les ministères de l'Éducation Nationale / des Armées / de la Culture. Il propose la création à Vernon d'une Escadrille Air Jeunesse pour les jeunes de 12 à 25 ans. Réserve Citoyenne et Patrimoniale de l'Armée de l'Air et de l'Espace pour l'encadrement bénévole du projet, Escadrille Air Jeunesse et jeunes du Service National Unifié constituent les ressources humaines nécessaires à sa mise en œuvre.

- Le projet porté par l'association Vernon Space Contractor qui poursuit le même objectif que le projet « ESH » et qui aujourd'hui, autour du projet « Pierres précieuses » réalisé par un étudiant en histoire de l'Université de Caen, collecte tous les éléments historiques pour démontrer que la matière existe pour nourrir ce lieu mémoriel. Le rapprochement avec Arianegroup Vernon a permis de constater qu'un riche fond de matériels existe notamment pour Ariane 4 (moteurs Viking, HM7, baies de propulsion des différents étages, maquettes diverses de fusées Ariane 1 à 5….).
- Le projet de création d'une Escadrille Air Jeunesse à Vernon par le CIIRAA de la BA 105 d'Evreux, mpulsé par le ministre des Armées. La création de l'Escadrille Air Jeunesse est en cours mais elle n'a de sens que si les activités de travaux pratiques prévues au programme s'appuient sur des équipements du spatial existant à Vernon.
- Un projet de création d'un lieu de valorisation du patrimoine spatial (Passé, présent, futur) du territoire porté par un groupe d'anciens d'Arianegroup et du LRBA.

Le CESE-SNA acteur de la mise en synergie de ces projets :

- L'équipe d'anciens collaborateurs d'Arianegroup et du LRBA seront les premiers membres de l'échelon vernonnais de la Réserve Citoyenne et Patrimoniale de l'Armée de l'Air et de l'Espace. Ils encadreront les activités pratiques des Jeunes membres de l'Escadrille Air Jeunesse (EAJ) en cours de création. Ces anciens collaborateurs s'attachent à identifier les matériels existants chez Arianegroup qui constitueront le fond d'intervention pour les jeunes de l'EAJ et du SNU.

- Les matériels restaurés par les jeunes de l'EAJ de Vernon permettront de créer un Espace de présentation du patrimoine spatial de Vernon qui devrait montrer l'intérêt de donner une suite pour évoluer vers l'ESH.

Le bâtiment L2 du Campus de l'Espace est pressenti pour héberger ces activités.

2.1.4 Partager et diffuser des connaissances sur les questions intercommunales – contribuer à l'éducation populaire

- Réunions publiques participatives
- Information : Conception de la plaquette de présentation du CESE-SNA et du site Internet

2.1.4.1 Réunions publiques participatives

Objectifs :

- Faire connaître le CESE-SNA, son rôle, ses missions, son mode d'action
- Recruter de futurs membres

Présentations effectuées :

- Conseils municipaux
  - Gasny, Les Andelys, Vernon, La Chapelle Longueville, Vexin sur Epte
- Élus et Population
  - Notre Dame de L'Isle
- Associations
  - Les Causettes
  - Membres de la Légion d'Honneur
  - Les amis du château de Berthenonville

2.1.4.2 Conception de la plaquette de présentation du CESE-SNA et du site Internet

Objectifs :

En plus de l'information diffusée sur Internet et conscient qu'environ 30% de la population n'accède pas à l'information digitale, le CESE-SNA a souhaité disposer d'une plaquette papier pour faire comprendre un peu mieux ce qu'est le CESE-SNA, inviter les habitants à participer à une assemblée plénière, découvrir ses travaux, les idées qu'il propose et comment il travaille… mais aussi inviter à faire acte de candidature pour intégrer les groupes de travail.

Le site Web du CESE-SNA-SNA : https ://CESE-SNA-sna.fr/

Le site Web du CESE-SNA-SNA a été relooké et modernisé.

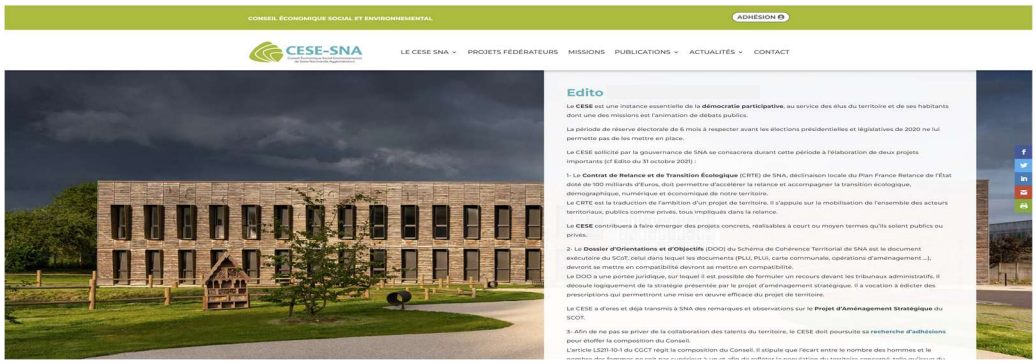

Le site Internet du CESE-SNA est un outil de communication. Il permet de communiquer auprès d'un large public à moindre coût et offre une multitude de possibilités pour tenter d'atteindre nos objectifs. Il permet, entre autre de :

- Présenter le CESE-SNA,
- Véhiculer notre image,
- Asseoir notre notoriété,
- Gagner en visibilité et crédibilité,
- Diffuser nos informations, études….
- Mettre en avant notre savoir-faire,
- Adhérer au CESE-SNA
- Nous différencier des autres conseils de développement…